



DESINSERTION ET DELINQUANCE JUVENILES, DE NE PAS PREVENIR, COMBIEN CA COUTE ? par Hervé Naccache - Directeur de l'APEA

Nous avons l'habitude, et c'est bien normal, de mettre l'accent sur l'intérêt de la prévention en termes de repérage et de prise en compte des souffrances individuelles, familiales et sociétales. Pour une fois nous évoquerons la question sous l'angle d'une préoccupation majeure actuelle des décideurs publics : **le coût pour la collectivité.**

La prévention a un coût, c'est indéniable, mais ne représente-elle pas aussi une économie ? Dans cette période des difficiles recherches d'équilibre dans les budgets publics, la question mérite d'être posée, et les décideurs doivent être bien informés. Car n'ont-ils pas comme mission essentielle d'optimiser l'emploi des ressources publiques pour la satisfaction maximum de l'intérêt général et des besoins des populations ?

Commençons par le coût public de la Prévention Spécialisée pour le Département. En 2010, le Conseil Général du Var a consacré **5 189 898€** à la mission de Prévention Spécialisée, dont la mise en œuvre, par les cinq associations du Var, a concerné **6413** usagers.

Le coût moyen annuel d'une prise en charge éducative en prévention spécialisée correspond donc à **809€** (5189 898/6413), soit un coût de **2,22€** par jour et par usager.

Par sa méthode d'intervention – action socio-éducative dans les lieux même de vie des publics en allant à leur rencontre - la prévention spécialisée a pour objectif d'éviter l'aggravation de situations qui, sinon, pourraient nécessiter des prises en charges liées à des conséquences sociales plus lourdes pour les jeunes et leurs familles, et donc plus onéreuses aussi pour les budgets publics.

Quelques coûts de ces prises en charges « lourdes » pour se faire une idée :

- Incarcération et frais judiciaires liés : 270€ par jour et par personne, soit 98 550€ par an;
- Placement en foyer ASE : 130€ par jour et par personne, soit 47 450€ par an;
- Placement en Centre Educatif Renforcé : 350€ par jour et par personne, soit 127 750€ par an.

Pour simplifier le raisonnement établissons un coût moyen de ces prises en charge : soit 91 250€ par an et 250€ par jour et par personne.

On peut donc en déduire que si la prévention spécialisée, sur les **6413 jeunes** qu'elle suit par an, parvient à éviter une prise en charge plus lourde à seulement **57 jeunes** (5 189 898€/91 250€), **soit moins de 1% du public effectivement suivi**, elle est déjà avantageuse pour les budgets publics.

Mais on pourrait aussi parler du coût de la sécurité, de la santé, de la désinsertion sociale et professionnelle, qui est diminué d'autant par l'action des clubs et équipes de prévention. Ce qui permet de limiter ces types de prise en charge à des niveaux de difficultés plus graves pour les personnes et la société. Car aux 6413 jeunes recensés ci dessus pour la seule mission de prévention spécialisée des associations du Var en 2010, il faut ajouter près de 2000 jeunes pris en charge dans les dispositifs d'insertion spécialisés : hébergement, chantiers, logement, santé, médiation, loisirs, accompagnements scolaires, etc...

Alors, c'est vrai que prévenir peut à première vue paraître comme un investissement à plus long terme et moins prioritaire pour des décideurs publics acculés à de difficiles équilibres dans la (courte) vision d'une annualité budgétaire. Mais ne pas suffisamment prévenir coûte indéniablement et considérablement plus cher. De plus, le délaissement de la prévention favorise que s'installent durablement dans la société des zones de non droit, de la souffrance et de l'insécurité.

Et s'il ne fallait se référer qu'au simple bon sens, ne dit-on pas que (bien) gérer c'est prévoir?

Hervé Naccache

Directeur de l'APEA

Rédaction faite à partir des données et de l'analyse collective
des 5 associations de prévention spécialisée du Var.